

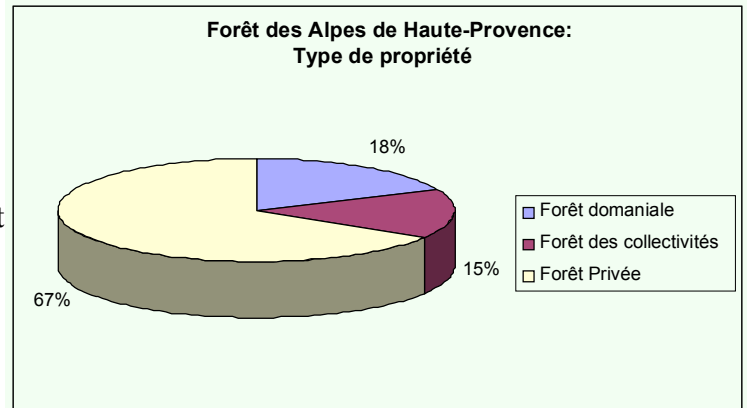
## La Forêt dans les Alpes de Haute-Provence :

Ce département présente une couverture forestière conséquente avec un taux de boisement de 42,8% soit 297 852 ha. (source : IFN 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> inventaires).

### ✓ *La propriété :*

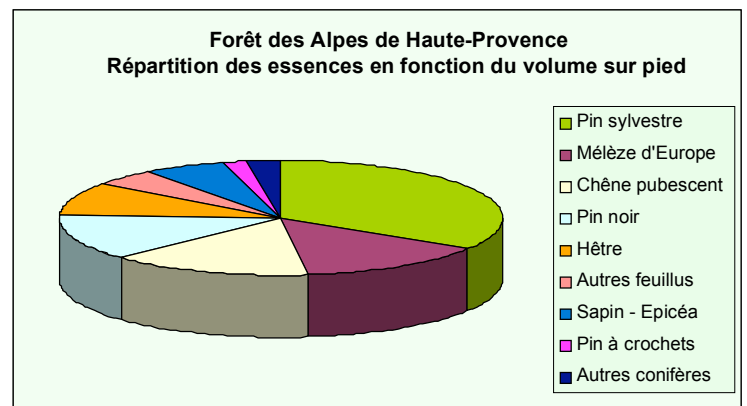
Comme le montre le graphique ci-contre (source : IFN), la forêt privée est prépondérante avec un morcellement du foncier conséquent, ce qui ne facilite pas la gestion sylvicole.

Quant aux forêts domaniales, elles sont constituées pour certaines d'entre-elles de boisements artificiels de pin noir d'Autriche effectués à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans le cadre de la politique de Restauration des Terrains de Montagne (RTM).



### ✓ *Les peuplements :*

Le graphique ci-contre (source : Fibois 04-05) met en évidence une prépondérance de la forêt de résineux et plus spécifiquement du pin sylvestre. A cela, il faudrait ajouter les ripisylves qui jouent un rôle majeur en terme de protection des berges, de préservation de la qualité des eaux et de maintien d'une biodiversité remarquable.



Au niveau sanitaire, il est important de noter qu'à partir du début de l'année 2004, des dessèchements de branches, de cimes et d'arbres se sont produits dans les forêts de pin sylvestre des trois départements alpins de la région Provence Alpes Côte d'Azur et plus spécifiquement dans les Alpes de Haute-Provence (9000 ha). Ce phénomène peut atteindre des peuplements entiers, sur d'importantes surfaces. Les contextes stationnels dans lesquels le dépérissement a causé le plus de dommages disposent d'une ressource hydrique moyenne à médiocre. Une des caractéristiques fortes de ces mortalités, qui a attiré l'attention des forestiers locaux, est la chronologie de ces manifestations, concentrées en début d'année 2004 sur les secteurs les moins thermophiles (versants orientés au Nord), pouvant traduire le manque d'adaptation ou d'acclimatation à des conditions caniculaires des peuplements concernés, et leur affaiblissement à la suite de l'épisode caniculaire de l'été 2003. (source : DSF 2006)

✓ ***L'exploitation forestière :***

Concernant l'exploitation forestière, le département des Alpes de Haute-Provence est le premier de la région PACA en terme de volume exploité avec en 2003 : 243 577 m<sup>3</sup> (source : *Enquête Annuelle de Branche – Septembre 2005 – SERFOB*). Toutefois, il s'agit pour l'essentiel de bois de trituration (154 007 m<sup>3</sup>) destiné à la papeterie de Tarascon. A noter qu'une filière bois énergie est en train de se structurer sur le département avec des exploitants forestiers qui s'équipent de broyeur et une multiplication de projets de chaufferies collectives. Dans les Alpes de Haute-Provence, le bois énergie (bûches et plaquettes) représentait 37 813 m<sup>3</sup> en 2003 soit 29,5% de la production régionale. Il s'agit pour l'essentiel de bûches issues de taillis de chêne blanc. Ces chiffres placent ce département en deuxième position derrière le Var. Les prix de vente de ces coupes de taillis ont fortement augmenté ces dernières années.

***⇒ Au final, la forêt de ce département apparaît donc, au même titre que d'autres espaces forestiers méditerranéens, comme multifonctionnelle en jouant à la fois un rôle économique, touristique, environnemental et de protection contre les risques naturels. Cependant, il ne faut pas oublier qu'elle est le support du risque incendie (croisement entre l'aléa feu de forêt et la présence d'enjeux humains), principalement dans le sud du département : surface départementale incendiée de 240 ha en 2004 et de 2585 ha en 2005 (source : Prométhée).***